

Cette association a pour but de mettre en relation les besoins en bénévoles des associations et les bénévoles en quête d'une activité dans une association. Ces besoins sont principalement le soutien scolaire, la visite à domicile ou en maison de retraite, la recherche de chauffeurs pour l'Association des Paralysés de France, le soutien aux séropositifs, ....mais aussi des postes administratifs dans les associations.

Elle a mis en place un passeport bénévole. Il permet à tout bénévole de faire fructifier son engagement dans son parcours professionnel, que ce soit pour se renforcer dans son profil et sur ses compétences, ou pour évoluer. Ce passeport peut être utilisé dans le cadre d'un entretien d'embauche ou dans les dispositifs de validation des acquis de l'expérience.

L'association est reconnue d'utilité publique depuis le 22 janvier 2010.

Pourtant malgré les 10 millions de bénévoles en France, il reste encore à trouver beaucoup des bonnes volontés. Ainsi par exemple, cette demande transmise en mairie par M<sup>me</sup> la Présidente départementale concernant l'accompagnement en séjour de vacances des handicapés moteurs en France comme à l'étranger :

Il faut savoir qu'aucune compétence spécifique n'est demandée, que des journées de formation sont prévues avant le départ, que les bénévoles sont nourris et logés pendant la durée du séjour, que les frais de transport du domicile au lieu de séjour sont remboursés et que ce séjour peut être utile dans un parcours scolaire ou professionnel pour valider un stage ou un module de formation. Tout ceci en vivant des vacances différentes et en partageant des moments inoubliables.

La brochure complète est disponible et/ou consultable en mairie.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Meyer, rue du pommier, tel. 03 84 29 93 02 courriel : fcebenevolat@voilà.fr

Retour sur début mars....car nous manquons un peu de place dans le dernier numéro